Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31 modifié par 2020/878/UE

Date d'impression : 31.03.2026 Numéro de version 1.3 (remplace la version 1.2) Révision: 31.03.2026

*

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Revell Painta Clean

Code du produit: 39614, 29620
UFI: YDK0-G0G8-U00M-DT2W

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Secteur d'utilisation
SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
Emploi de la substance / de la préparation Diluant pour nettoyants

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Producteur/fournisseur:
Stanger Produktions- und Vertriebs GmbH
Ferdinand-Porsche-Straße 2
D-32339 Espelkamp
Telefon: +49 5743-9307-0

Hergestellt für:
Carrera Revell Europe GmbH
Henschelstr. 20-30
32257 Bünde / Germany
Telefon: +49 5223-965-0
www.revell.de

CARRERA REVELL OF AMERICAS INC.
Suite 307N
197 Route 18 South
East Brunswick, NJ 08816
Office: 609-409-8510
Email: office.americas@carrera-revell.com

Importeur:
ARWICO AG
Brühlstrasse 10
CH-4107 Ettingen
Switzerland

Service chargé des renseignements:
Département de la sécurité des produits
info@stanger.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence
+49-5743-9307-0
(Lundi à vendredi, 7:00 - 17:00 heures)
+49-5743-9307-0
(du Lundi au Vendredi de 7h00 à 17h00)
Tox Info Suisse
Numéro d'urgence 24h/24: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51)
Cas non-urgents: +41 44 251 66 66

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31 modifié par 2020/878/UE

Date d'impression : 31.03.2026 Numéro de version 1.3 (remplace la version 1.2) Révision: 31.03.2026

Nom du produit: Revell Painta Clean

(suite de la page 1)

2.2 Éléments d'étiquetage
Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
Éléments d'étiquetage SGH
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
butanone
Mentions de danger
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P241	Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml
Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
butanone
Mentions de danger
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Conseils de prudence
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31 modifié par 2020/878/UE

Date d'impression : 31.03.2026 Numéro de version 1.3 (remplace la version 1.2) Révision: 31.03.2026

Nom du produit: Revell Painta Clean

(suite de la page 2)

2.3 Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB Non applicable
PBT: Non applicable
vPvB: Non applicable
Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien Non applicable

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges
Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:		
CAS: 78-93-3 EINECS: 201-159-0 Reg.nr.: 01-2119457290-43	butanone Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336, EUH066	25-75%
CAS: 108-65-6 EINECS: 203-603-9	2-Methoxy-1-methylethylacetat Flam. Liq. 3, H226	25-75%

SVHC
Les substances figurant sur la "Candidate List of Substances of Very High Concern (SVHC)" de l'ECHA ne sont pas intentionnelles.
ne sont pas des composants intentionnels de ce produit. Il ne faut donc pas s'attendre à ce que ces substances soient présentes en
0,1 % dans le produit.
Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours
Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
Après contact avec les yeux:
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Moyens d'extinction:
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Pas d'autres informations importantes disponibles.
5.3 Conseils aux pompiers
Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31 modifié par 2020/878/UE

(suite de la page 3)

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
Aucune mesure particulière n'est requise.
6.4 Référence à d'autres rubriques
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
Préventions des incendies et des explosions:
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
Stockage:
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Stocker dans un endroit frais.
Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire
Autres indications sur les conditions de stockage:
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Classe de stockage: 3
7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
78-93-3 butanone	
VLEP	Valeur momentanée: 900 mg/m³, 300 ppm Valeur à long terme: 600 mg/m³, 200 ppm risque de pénétration percutanée
108-65-6 2-Methoxy-1-methylethylacetat	
VLEP	Valeur momentanée: 550 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 275 mg/m³, 50 ppm risque de pénétration percutanée

Remarques supplémentaires:
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Mesures générales de protection et d'hygiène:
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux.
Protection respiratoire: N'est pas nécessaire

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31 modifié par 2020/878/UE

Date d'impression : 31.03.2026 Numéro de version 1.3 (remplace la version 1.2) Révision: 31.03.2026

Nom du produit: Revell Painta Clean

(suite de la page 4)

Protection des mains:
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
Matériau des gants
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
Temps de pénétration du matériau des gants
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
Pour le contact permanent dans des domaines d'emploi ne présentant pas de risque élevé de blessures (ex: laboratoire), des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:
Caoutchouc nitrile
Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés: *Butylcaoutchouc*
Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:
Caoutchouc nitrile
Caoutchouc chloroprène
Protection des yeux/du visage *Lunettes de protection hermétiques*

*
RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales	
État physique	*Liquide*
Couleur:	*Vert clair*
Odeur:	*Caractéristique*
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	*79-80,5 °C (78-93-3 butanone)*
Limites inférieure et supérieure d'explosion	
Inférieure:	*1,5 Vol % (108-65-6 2-Methoxy-1-methylethylacetat)*
Supérieure:	*11,5 Vol % (78-93-3 butanone)*
Point d'éclair	*-4 °C (78-93-3 butanone)*
Température d'auto-inflammation	*315 °C (108-65-6 2-Methoxy-1-methylethylacetat)*
pH	*Mélange non polaire/aprotique.*
Viscosité:	
Dynamique à 20 °C:	*1,2 mPas*
Solubilité	
l'eau:	*Pas ou peu miscible*
Pression de vapeur à 20 °C:	*3,4 hPa (108-65-6 2-Methoxy-1-methylethylacetat)*
Densité et/ou densité relative	
Densité à 20 °C:	*0,89 g/cm³*

9.2 Autres informations	*Pas d'autres informations importantes disponibles.*
Aspect:	
Forme:	*Liquide*
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
Propriétés explosives:	*Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.*
Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	*100,0 %*

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31 modifié par 2020/878/UE

Date d'impression : 31.03.2026 Numéro de version 1.3 (remplace la version 1.2) Révision: 31.03.2026

Nom du produit: Revell Painta Clean

(suite de la page 5)

VOC (CE)	890,0 g/l
	100,00 %
VOCV (CH)	100,00 %
Teneur en substances solides:	0,0 %

Informations concernant les classes de danger physique	
Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
Aérosols	néant
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	Liquide et vapeurs très inflammables.
Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.2 Stabilité chimique
Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
78-93-3 butanone		
Oral	LD50	3.300 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	5.000 mg/kg (lapin)
108-65-6 2-Methoxy-1-methylethylacetat		
Oral	LD50	8.500 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	35,7 mg/l (rat)

Effet primaire d'irritation:
Corrosion cutanée/irritation cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31 modifié par 2020/878/UE

Date d'impression : 31.03.2026 Numéro de version 1.3 (remplace la version 1.2) Révision: 31.03.2026

Nom du produit: Revell Painta Clean

(suite de la page 6)

Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien
Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité
Toxicité aquatique: *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
12.2 Persistance et dégradabilité *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
12.3 Potentiel de bioaccumulation *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
12.4 Mobilité dans le sol *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB *Non applicable*
12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
12.7 Autres effets néfastes *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
Autres indications écologiques:
Indications générales:
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

*
RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets
Recommandation:
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets	
*08 01 11**	*déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses*
*15 01 10**	*emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus*

Emballages non nettoyés:
Recommandation: *Evacuation conformément aux prescriptions légales.*

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	
ADR, IMDG, IATA	*UN1993*
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
ADR	*UN1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (butanone, acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle)*

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31 modifié par 2020/878/UE

Date d'impression : 31.03.2026 Numéro de version 1.3 (remplace la version 1.2) Révision: 31.03.2026

Nom du produit: Revell Painta Clean

(suite de la page 7)

IMDG, IATA	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (butanone, 2-methoxy-1-methylethyl acetate)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR	
	
Classe	3 (F1) Liquides inflammables.
Étiquette	3
IMDG, IATA	
	
Class	3 Liquides inflammables.
Label	3
14.4 Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	II
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	33
No EMS:	F-E,S-E
Stowage Category	B
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable
Indications complémentaires de transport:	
ADR	
Quantités limitées (LQ)	1L
Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D/E
IMDG	
Limited quantities (LQ)	1L
Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (BUTANONE, ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE), 3, II

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31 modifié par 2020/878/UE

Date d'impression : 31.03.2026 Numéro de version 1.3 (remplace la version 1.2) Révision: 31.03.2026

Nom du produit: Revell Painta Clean

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

*

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Liquides inflammables	Règles d'extrapolation
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

Service établissant la fiche technique: Département de la sécurité des produits
Contact: Stanger Produktion und Vertrieb GmbH
Date de la version précédente: 11.02.2026
Numéro de la version précédente: 1.2
Acronymes et abréviations:
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31 modifié par 2020/878/UE

Date d'impression : 31.03.2026 Numéro de version 1.3 (remplace la version 1.2) *Révision: 31.03.2026*

Nom du produit: Revell Painta Clean

(suite de la page 9)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
ATE: Acute toxicity estimate values (ETAValeurs d'estimation de la toxicité aiguë)
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
**** Données modifiées par rapport à la version précédente***